

Programme de consolidation 2011-2013**Formation et recherche perdent un demi milliard**

Le Conseil fédéral entend consolider les finances fédérales. La formation, la recherche et l'innovation prennent malgré elles une part prépondérante à ce projet. En effet, dans certains secteurs, les moyens vont diminuer de 3% en 2011. Pour les hautes écoles et les agences de promotion de la recherche, c'est bel et bien un retour au principe du «go and stop».

Le Programme de consolidation des finances fédérales (PCO) prévoit de réduire d'un demi-milliard de francs d'ici à 2013 les investissements en faveur des principaux secteurs du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Les transports et la prévoyance sociale assument aussi une grande part des mesures prévues par les spécialistes des finances.

Indépendamment des pourcentages de croissance ou de coupure annoncés, nombreux sont les domaines de charges concernés par le PCO. Il est permis de mettre en doute les bases de calcul du PCO, fondées sur des données économiques de l'automne 2009. Pour les hautes écoles, le Fonds national suisse (FNS) et l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI), la facture se monte à plusieurs centaines de millions.

Editorial**Go and crash!**

Le Gouvernement entend mener une politique financière responsable grâce à un programme de consolidation (PCO, voir ci-dessous). Consolider, pour la formation et la recherche, ce sera gérer 2011 avec des moyens inférieurs de 3%. Et apprendre cette nouvelle le 17 décembre 2010. Si le Conseil fédéral est suivi...

A côté de cela, on prie les responsables des institutions concernées de bien vouloir accepter chaque année 7% d'étudiants en plus à former, de trouver les solutions aux défis socio-économiques intérieurs, de demeurer les meilleurs face à la compétitivité internationale.

En 2007, au nom du Gouvernement, le ministre des finances avait juré qu'il n'y aurait pas de «go and stop» dans les moyens accordés à la formation, la recherche et l'innovation (FRI) durant cette législature. Serment vite oublié avec le PCO. Au grand dam des partis qui eux aussi ont cru l'Exécutif.

A cette incohérence, on ajoutera encore une inégalité de traitement: les écoles polytechniques, les universités, le Fonds national suisse (FNS) doivent faire plus avec moins de moyens. Par contre, les hautes écoles spécialisées (HES) et la formation professionnelle ne sont presque pas touchées. Où est la fameuse coordination entre offices réclamée par l'Exécutif?

En plus, alors même que le Parlement n'a discuté ni des objectifs du Message FRI 2012, ni de ceux du Message 2013-2016, le Gouvernement annonce déjà un taux de croissance limité. C'est appliquer la mécanique financière à la formation et à la recherche, sans se préoccuper des apports des acteurs concernés.

Avec le PCO, le Conseil fédéral se base sur des prévisions économiques dépassées et ignore toute vision pour l'avenir. Avec sa stratégie, il accepte une perte de qualité de la formation; il punit des hautes écoles qui, puisqu'elles sont excellentes à obtenir des moyens dans des fonds compétitifs internationaux, n'ont plus à être soutenues par leur pays; il interrompt des programmes tels que celui de l'égalité des chances dans les HES; il néglige le soutien à la relève pour une économie qui manque de spécialistes et pour des étudiants qui manquent d'enseignants.

Le programme PCO est un danger. Avec lui, le Conseil fédéral coupe les ailes aux prestations remarquables de nos hautes écoles. Et à force de leur diminuer le carburant en cours de vol, il pourra promettre aux pilotes «Go and crash!»

Christophe Darbellay, conseiller national
Membre du team politique FUTURE

Le retour du «go and stop»

Les mesures proposées marquent le retour du «go and stop» pour les responsables des institutions du domaine FRI. Or le Parlement quasi unanime ne voulait pas de cette forme de politique de la formation pour cette législature. En effet, elle rend impossible tout effort obligatoirement pluriannuel en matière de formation, de projets de recherche, de programmes d'innovation.

Or c'est bien ce que va créer le PCO. Toutes mesures confondues, les écoles polytechniques fédérales et les universités vont se voir amputées de 3% au 1^{er} janvier 2011. Aux recteurs et présidents de trouver des solutions. En plus, le ralentissement de l'augmentation des contributions au FNS (overhead) va avoir des répercussions sur les hautes écoles.

Jeunes chercheurs pénalisés

Le FNS et la CTI n'échappent pas au couperet. Ainsi, les 80% des jeunes chercheurs de Suisse que soutient le FNS – c'est précisément la relève demandée par l'économie – seront pénalisés par les méthodes de calcul utilisées par le PCO.

Au détriment de l'égalité des chances

Autre mesure soumise au «go and stop»: la suppression du soutien de la Confédération accordé aux programmes en faveur de l'égalité des chances entre hommes et

Suite de la page 1

femmes dans les hautes écoles spécialisées (HES). Là encore, les écoles doivent faire face à un manque de ressources alors qu'elles ont lancé des programmes en 2008 déjà. La Confédération motive son retrait par le fait que les objectifs ont été atteints. A tort: des progrès ont été effectués, mais la part des professeures reste encore très faible dans bon nombre de filières des HES.

La stratégie appartient au Parlement

Pour le domaine FRI, l'année 2011 est une année stratégique. Elle servira de base de planification pour 2012, année de prorogation avant la période quadriennale 2013-2016 (voir à droite).

Dans ces conditions, toute coupure des investissements dès janvier 2011 aura une répercussion directe sur le calcul des engagements pour la prochaine législature.

En fin de compte, certains observateurs manifestent une autre préoccupation; en demandant au Parlement de se prononcer sur un programme de consolidation 2011-2013 touchant le domaine FRI, on ampute le Législatif de ses réflexions stratégiques dans le cadre du Message de prorogation 2012 et du Message quadriennal 2013-2016.

news

Planifications 2012-2016
Priorité à l'encouragement de la relève

Les Académies suisses des sciences, le Fonds national suisse (FNS) et la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) mettent l'accent, dans leurs programmes pluriannuels pour 2012 à 2016, sur l'encouragement de la relève scientifique. Il s'agit de compenser le manque de jeunes talents en Suisse. Les investissements dans des infrastructures de

recherche complexes communes constituent une autre priorité. Ces infrastructures sont nécessaires pour garantir la compétitivité internationale de la place scientifique suisse. En troisième lieu, les trois institutions souhaitent, pour la période à venir, renforcer le transfert de connaissances et de technologies. La quatrième priorité concerne les programmes-cadres européens de recherche. La recherche suisse profite fortement de ces subventions et enregistre de bons résultats. Pour l'heure, la Suisse contribue à hauteur de 2,6% au financement du 7^e programme-cadre de recherche (FP7), tandis que les chercheurs en Suisse récoltent 3,8% des subventions.

Messages FRI

L'agenda du Conseil fédéral est connu

Au cours des deux prochaines années, deux messages sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) attendent le Parlement après le traitement du budget 2011 et du Programme de consolidation des finances fédérales (PCO):

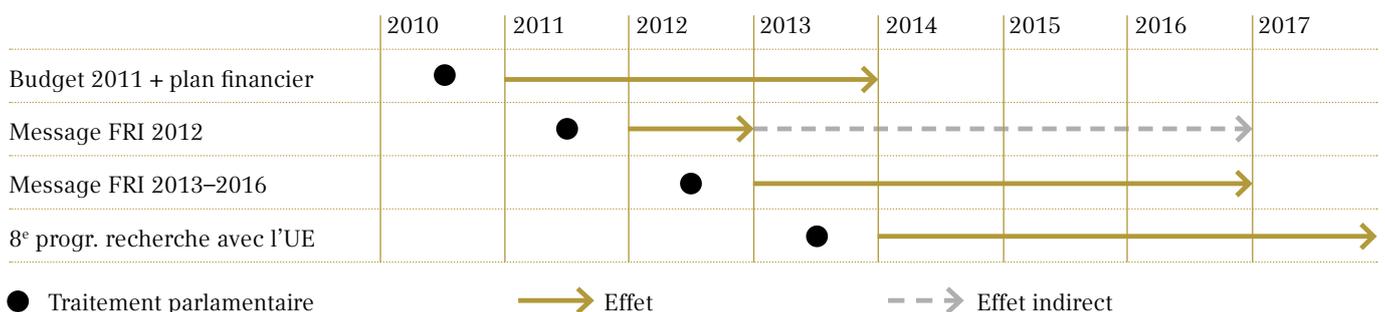
- Le premier «prolongera» celui régissant la période législative en cours et portera sur l'année 2012. Il sera transmis aux

Chambres avant la fin de cette année pour discussion en 2011.

- Le deuxième couvre les années 2013-2016. Le nouveau Parlement en héritera début 2012, juste après l'adoption du plan de législature. Son traitement devant les Chambres est agendé aux sessions de printemps et d'été 2012.

En 2013, le Parlement s'attaquera à la question de la participation suisse au 8^e programme-cadre de recherche de l'Union européenne qui commencera en 2014 (voir également le graphique ci-dessous).

Les délais pour les objets du domaine FRI 2010-2013



news

Réforme du gouvernement Enfin un département de la formation?

Le 1^{er} mai 2010, lors d'une séance spéciale sur la réforme du gouvernement, le Conseil fédéral a confirmé ce qu'il avait annoncé en mars dernier: il entend porter à deux ans la durée du mandat du président de la Confédération et renforcer la place du gouvernement en augmentant le nombre de secrétaires d'Etat. Il a par contre ajourné la réforme des départements.

Plusieurs options s'offrent au Conseil fédéral pour régler le problème actuel de la répartition entre deux départements des affaires touchant à la formation (Département fédéral de l'intérieur, DFI et Département fédéral de l'économie, DFE). On a parlé de réunir la formation au sein du DFE. Toutefois, les politiques comme les acteurs académiques ont plaidé à plusieurs reprises en faveur d'un seul et unique département de la formation. Car un encouragement de la formation et de la recherche sûr et à long terme ne peut être garanti qu'à la condition que le Conseil fédéral puisse s'engager pleinement en faveur de la formation et défendre son budget avec la même ardeur que pour d'autres domaines importants. Les sept Sages feront connaître leurs décisions définitives quant à la réforme du gouvernement d'ici l'été 2010.

Loi sur l'aide aux hautes écoles et leur coordination (LAHE)

Renforcer l'autonomie des hautes écoles

Lors de la discussion par article de la Loi sur l'aide aux hautes écoles et leur coordination (LAHE), la Commission de la science, de l'éducation et de la

culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a largement suivi les propositions de sa sous-commission qui, depuis l'automne 2009, examine le projet du Conseil fédéral.

La sous-commission avait notamment à cœur d'atténuer la forte composante planificatrice de la loi et de renforcer l'autonomie des hautes écoles. Le terme de coordination remplace ainsi systématiquement les expressions planification et pilotage. Par ailleurs, la sous-commission tenait à ancrer plus profondément l'égalité des genres dans la LAHE. Sa proposition d'inscrire celle-ci dans le catalogue des objectifs (art. 3) a échoué de peu en commission. La question des organes communs de coordination des hautes écoles est quant à elle restée ouverte. Une minorité de la sous-commission réclame une plus grande prise en compte des cantons universitaires ainsi qu'un raffermissement de la position du Conseil des EPF. Ce dernier doit pouvoir participer aux séances de la Conférence des hautes écoles avec un droit de proposition et non pas seulement une voix consultative. La CSEC-E poursuivra sa discussion de la LAHE le 28 juin prochain. Le Conseil des Etats pourrait donc traiter cet objet lors de la session d'automne.

Bourses d'études

Les étudiants lancent une initiative populaire

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) va lancer une initiative populaire sur les bourses. Les étudiants veulent remplacer les différentes réglementations cantonales par un système national de bourses d'études. Selon l'UNES, le concordat sur les bourses de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), pour lequel la procédure d'adhésion est en cours, ne permet pas une telle harmonisation. Le lancement officiel de l'initiative est prévu pour début juillet 2010.

sms

La Suisse à nouveau championne européenne de l'innovation

La Suisse occupe le 1^{er} rang de l'European Innovation Scoreboard (EIS), comme l'an passé, et laisse derrière elle la Suède, la Finlande, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. La Suisse se distingue dans le développement de produits de haute technologie, mais aussi dans la recherche et la propriété intellectuelle.

La Fondation ch mettra en œuvre les programmes européens de jeunesse

La Fondation ch pour la collaboration confédérale assumera la mission d'agence nationale chargée de gérer la participation de la Suisse aux programmes européens «Education et formation tout au long de la vie» et «Jeunesse et action». L'agence entamera ses activités en octobre 2010.

Les coûts des hautes écoles en 2008

Les coûts des hautes écoles universitaires se sont montés à 6,3 milliards de francs en 2008 (+5% par rapport à 2007). Les hautes écoles spécialisées ont enregistré des coûts de 3,4 milliards en 2008 (13% de plus qu'en 2007). Les chiffres détaillés se trouvent dans les publications «Coûts des hautes écoles universitaires 2008» et «Finances des hautes écoles spécialisées 2008» de l'Office fédéral de la statistique.

www.bfs.admin.ch → Actuel → Publications

Un contingent plus grand pour les travailleurs étrangers qualifiés

Le Conseil fédéral a revu à la hausse pour la deuxième partie de 2010 le nombre maximum d'autorisations de

suite à la page 4

Actualités sur le site de FUTURE

Sur le site web www.reseau-future.ch, vous trouverez des informations actuelles sur la recherche, la formation et l'innovation.

SMS*Suite de la page 3*

séjours délivrables aux travailleurs très qualifiés issus de pays non membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange. Cette mesure doit mettre à la disposition de l'économie un nombre suffisant de ces travailleurs.

Message sur la participation au projet de laser européen XFEL

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement son message sur la participation de la Suisse au projet XFEL, un laser européen à électrons libres dans le domaine des rayons X. La Confédération prévoit une contribution de 26,7 millions de francs jusqu'en 2015. Ce montant a déjà été approuvé par les Chambres en 2007.

Année 2009 remplie de succès pour le Domaine des EPF

En 2009, le Domaine des EPF a intensifié le transfert de connaissances et de technologies et conforté sa position de pointe sur la scène internationale. Grâce à une croissance maîtrisée du nombre d'étudiants (+7,1%), il a répondu au besoin de l'économie suisse d'avoir plus de travailleurs hautement qualifiés à disposition, a indiqué lors de la conférence de presse annuelle du Conseil des EPF son président, Fritz Schiesser.

Colloque sur le livre blanc des académies

La dispute entre la formation en général et la formation professionnelle doit trouver son terme et le système d'éducation suisse être simplifié. Une plus grande perméabilité est aussi nécessaire, de même qu'un renforcement du pilotage national du système suisse. C'est ce qu'ont revendiqué des politiciens, des représentants d'institutions de formation, d'employeurs et de syndicats lors d'un colloque sur le livre blanc des Académies suisses des sciences.

Huit nouveaux pôles de recherche nationaux

Le Conseil fédéral a approuvé huit nouveaux pôles de recherche nationaux (PRN) dans les domaines de la robotique, de la médecine, de la biologie chimique, de la sociologie, de la science quantique, des neurosciences, de la biochimie et de l'électronique quantique. Ils sont répartis entre les universités de Berne, Lausanne, Genève et Zurich ainsi que l'EPFL et l'EPFZ. La Confédération investira jusqu'en 2013 environ 30 millions de francs par an dans ces nouveaux PRN. Les PRN sont des instruments de soutien à la recherche fondamentale sur le long terme.

Soutien à la relève scientifique des nouveaux membres de l'UE

Au terme de la première mise au concours du programme d'échange scientifique entre la Suisse et les nouveaux membres de l'Union européenne (Sciex-NMS^{ch}), 26 jeunes chercheurs de Pologne, de République tchèque et d'Estonie pourront séjourner dans une haute école suisse. Ces chercheurs bénéficieront de soutien à hauteur de 1,9 million de francs. Sciex-NMS^{ch} fait partie de la contribution suisse à l'élargissement de l'UE.

Programme national de recherche 63 sur les cellules souches

Le Fonds national suisse (FNS) a lancé le Programme national de recherche 63 (PNR 63) «Cellules souches et médecine régénérative». Ce PNR comprend 12 projets pour un montant total de 10 millions de francs. Son but: mieux comprendre le fonctionnement des cellules souches et consolider les bases scientifiques dans ce domaine en vue de futures applications médicales. Les travaux de recherche ont démarré le 1^{er} mars 2010 et dureront jusqu'en 2013.

Plus de 700 millions investis dans la recherche fondamentale

En 2009, le Fonds national suisse (FNS) a financé 2900 projets de recherche à hauteur de 707 millions de francs. Les chercheurs ont été plus nombreux que l'année précédente à soumettre une requête, ce qui accroît encore la compétition pour un financement.

Impressum

Bim Zytglogge 1
3011 Berne
tél. 031 351 88 46
fax 031 351 88 47
www.reseau-future.ch
© Réseau FUTURE 2010

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.